



QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

RAPPORT N° 202200 0006

CONSTAT D'AFFICHAGE.

**Pièces Jointes :**

- Planche de 4 clichés photographiques.

**Destinataires :**

- Monsieur le Maire  
- Archives de la Police Municipale

**RAPPORT DE CONSTATATION**

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit du mois de février,

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal LARBI Sonia

Agent de Police Judiciaire Adjoint, agréé et assermenté, en résidence à la Mairie de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

En fonction à la Police Municipale de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

Vu les articles 21, 21 2°, 21-1, 21-2, D15, 73 et 429 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure

Avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Ce jour, le lundi vingt-huit février deux-mille-vingt-deux, à seize heures et quinze minutes, sur instructions de Monsieur le Maire de Quettreville-sur-Sienne, et afin d'y constater la présence de l'affichage réglementaire concernant l'enquête publique portant sur l'aliénation d'un chemin rural sur la commune déléguée de Treilly, située dans la commune nouvelle de Quettreville-sur-Sienne, ouverte du lundi 14 mars 2022 au vendredi 25 mars 2022, nous rendons successivement aux adresses suivantes :

- chemin rural dit "Launay", Treilly, à hauteur de la route D49 (cliché photographique 1 en annexe),
- chemin rural dit "Launay", Treilly, à hauteur de la route D349 (cliché photographique 2 en annexe),
- 17 le bourg, Treilly, panneau d'affichage extérieur de la mairie (cliché photographique 3 en annexe),
- 17 rue du Mont saint-Michel, panneau d'affichage extérieur de la mairie (cliché photographique 4 en annexe),

Constatons aux adresses précitées l'affichage de l'avis d'enquête publique.

En conséquence, rédigeons le présent rapport pour valoir et servir ce que de droit.

Rapport de constatation fait et clos le vendredi quinze octobre deux mille vingt et un.

Signature du rapport N°2022 000006

L' A.P.J.A. : *BCP Sonia LARBI*



Photo N°1 - Chemin rural "Launay" - RD 49



Photo N°2 - Chemin rural "Launay" - RD 349



Photo N°3 - Mairie Treilly



Photo N°4 - Mairie Quettreville-sur-Sienne

